

SUBTERRANEA

Bulletin
de la
SOCIÉTÉ FRANÇAISE
D'ÉTUDE
des
SOUTERRAINS

1976 - N° 19

. P. SAUMANDE - Rapport moral du Président.....	47
. R. PROUST - Un souterrain d'église à Paizay-le-Tort (canton de Melle, Deux-Sèvres).....	51
. M. AUBOUIN - Souterrain de Dillonvilliers (Eure-et-Loir)..	56
. B. LHUILLERY et J.-M. LORENZI - Sur deux cavités d'Orléans.....	59
. Bibliographie " <u>Ces souterrains... refuges pour les vivants ou pour les esprits ?</u> ".....	61
* Informations.....	69

19

Prix : 10 F.

COTISATION - ABONNEMENT 1976

MEMBRE.....	cotisation 10F.)	
	abonnement 20 F.)	30 F.
NON-MEMBRE	abonnement		35 F.

Les membres qui le peuvent ont la possibilité de majorer leur cotisation dont le taux reste modeste.

-:-:-:-:-

PUBLICATIONS EN VENTE

- Actes du Symposium de Cordes (1967) : 15 F. (port compris)
- Subterranea mémoire n° 1, 1975 : Souterrains d'Europe occidentale et "déviations" religieuses médiévales. Actes des réunions annuelles de la SFES, 117 p. - 35 F. (port compris)
- Bulletin de la Section Française du CIRAC (ronéot.) - 4 numéros/an.
1969 et 1970..... 20F. /l'année le n° 6F.
1971..... 30 F. (n° 9-10 et 11 : 6F.)
(n° 12 : 15 F.)
- Subterranea 1972 à 1975..... 4 numéros/ans... 35 F. /l'année - le n° 10 F.

Pour tous achats de Publication et règlements, s'adresser à Madame BOIRE, Trésorière (17-21, rue de Javel 75015 PARIS)
Paiement au CCP - Société Française d'Etude des Souterrains : PARIS U 19 683 28 (effectuer les versements uniquement à cet intitulé complet).

-:-:-:-:-

Assurance pour la pratique de l'Archéologie souterraine : 10F. /an.

RAPPORT MORAL DU PRESIDENT (1)

Je regrette vivement de n'être pas physiquement aujourd'hui à Chinon. Mais s'il m'a été accordé de reprendre toutes mes activités sur place, on a trouvé prématuré de m'autoriser à faire un déplacement un peu long.

J'ai donc confié ce rapport moral à la Secrétaire de notre Société.

Le 15 Novembre 1975 a eu lieu à Artenay la première réunion de Bureau élargie aux membres du Conseil. Il n'y eut que 3 absents. Au cours de cette Assemblée, j'ai demandé que soient bien précisés les buts poursuivis par la Société :

Etude de toutes les cavités artificielles mais avec une priorité pour les souterrains aménagés.

Le Bureau a aussi réaffirmé que les publications doivent être la préoccupation première dans les activités de la S. F. E. S. Partant de ces données, avec le Bureau, je me suis efforcé de faire porter notre action sur ce point précis .

SUBTERRANEA bulletin est à jour ; le n° 18 venant de paraître, ce qui est un fait remarquable à souligner (ceux qui comme moi font partie de Sociétés diverses savent le retard constant dans la sortie des revues - quelquefois 2 ans - malgré des cotisations très élevées et la réalisation de numéros doubles) . Cela ne veut pas dire que le travail du rédacteur en chef soit simple.

Pour publier, il faut des articles. Ceux -là sont rares, très rares. Quelques uns sont inutilisables nécessitant parfois une refonte complète, une réécriture. Nous en arrivons à nous demander, devant la pénurie d'informations, si les adhérents de la S. F. E. S. ont encore une activité de Chercheurs. Aussi de temps en temps certains d'entre-eux nous sont régulièrement sollicités par Cl. LORENZ pour écrire un article, la "copie" faisant défaut. On a reproché la colonisation des pages de Subterranea par certains. L'explication est simple : ces auteurs écrivent des articles, les manuscrits sont établis selon les normes ainsi que les plans et les schémas ; ils sont donc immédiatement utilisables. J'ai relevé dans chacun des cinq derniers numéros la signature de notre collègue AVRILLEAU. Il n'y a là aucun favoritisme du à sa présence au Bureau. Mais tout simplement pour les raisons expliquées plus haut.

Une fois les articles réunis, le travail de mise en page nécessite beaucoup d'attention. Pour éviter des surtaxes postales il faut calculer exactement le nombre de pages. Puis porter la maquette à l'imprimeur corriger les épreuves (les corrections à effectuer sont nombreuses), procéder à l'impression, à la reliure, à l'expédition.

Ce travail d'expédition a été une charge très pénible pour Mme BOIRE qui devait avec l'aide temporaire de M. RUET préparer les pochettes, écrire les adresses, affranchir, mettre sous enveloppe, et par petits paquets expédier les revues du bureau de poste de son quartier. Depuis peu notre trésorière, qui a beaucoup de travail, se voit soulagée progressivement de ces pénibles corvées grâce à l'arrangement que Cl. LORENZ a pu conclure, avec l'imprimeur. Je tiens à souligner que tout ce travail est assuré par des bénévoles et que SUBTERRANEA sort 4 fois par an.

Je vous demande d'avoir une pensée reconnaissante pour Mme BOIRE et Cl. LORENZ.

(1) - Rapport moral lu à l'Assemblée générale de Chinon en Juillet 1976.

Pour la deuxième partie du travail de publication, c'est-à-dire SUBTERRANEA MEMOIRES, vous savez que nous avons publié en 1968 les "ACTES DE CORDES", de façon très acrobatique surtout du point de vue financier. Cette expérience douloureuse avait incité les différents bureaux suivants à beaucoup de prudence.

A la fin du mandat de M. MAUNY, il avait été envisagé de réaliser la publication des actes des réunions de 1968 à 1973, la trésorerie de la Société permettant quelques projets.

Chargé des questions matérielles, j'ai pu obtenir d'un imprimeur ami, des conditions exceptionnelles tant pour le devis que pour les délais de paiement.

Le comité de rédaction a eu beaucoup de travail : nous revenions sur 5 années passées. Le dossier de cette publication a été affreusement lourd et pénible à établir car certains auteurs n'ont guère facilité notre tâche.

On nous a reproché le retard de sortie de l'ouvrage. Prévue pour Août, la livraison a été faite fin octobre. Etant donné les conditions faites par l'imprimeur il m'était difficile d'être trop exigeant.

Se pose maintenant la question de la publication des travaux de la S. F. E. S., lors des réunions annuelles depuis 1973. Le dossier est à l'étude. M. MAUNY possède toutes les communications de Paris. Nous avons une partie des éléments de Bergerac. Mais il nous manque encore des documents. D'autre part, le volume de la publication nous est apparu pas assez important pour justifier un ouvrage qui se révélerait onéreux à l'impression et assez cher à la vente. Complété par les communications des "Journées 1976" nous devrions pouvoir présenter en 1977 un numéro intéressant de SUBTERRANEA MEMOIRE N° II.

Devant les difficultés de publications plusieurs suggestions ont été faites. Pour répondre à l'une d'entre elle nous avons demandé à notre collègue AVRILLEAU, qui édite ARCHEOLOGIA 24 s'il pouvait se charger de la partie matérielle de SUBTERRANEA. Mais il ne pouvait assurer l'expédition ce qui compliquait le problème par des transports entre Paris et St Astier. Maintenant comme je vous l'ai précédemment expliqué, l'imprimeur se charge de toute la partie matérielle.

Du point de vue "publication" la question essentielle est, pour le moment la nécessité d'avoir des articles, et des articles intéressants, bien rédigés selon les normes de façon à simplifier au maximum la tâche du Rédacteur.

Nous avons envisagé une rubrique "Courrier des lecteurs" dans laquelle seraient publiées les informations sommaires sur les activités de nos membres, des groupements, leurs travaux, leurs découvertes... Malheureusement, ces informations font défaut.

Avant de clore cette rubrique "publication", je voudrais vous demander de vous associer à moi pour féliciter notre collègue Cl. LORENZ du travail remarquable et discret qu'il accomplit depuis de nombreuses années.

Un autre de mes soucis a été de faire connaître la S. F. E. S. C'est là un travail difficile. Les grands quotidiens "sérieux" sont difficiles à persuader. Les Revues spécialisées ne voient pas comment intégrer nos informations et "le SOUTERRAIN" leur paraît dangereux. J'ai personnellement eu l'occasion de rencontrer un journaliste d'un hebdomadaire, prêt à écrire un article illustré de photos couleurs. Mais son rédacteur en chef a hésité... On ne peut renouveler facilement la brillante opération du numéro spécial d'ARCHEOLOGIA. Mais je ne renonce pas. A l'étranger, un article sur l'archéologie souterraine et la S. F. E. S. va paraître bientôt dans une revue canadienne.

S'il est difficile de mettre en mouvement les "mass media" nous pouvons essayer de faire connaître notre Société par ses publications. Je me suis efforcé de provoquer des achats par des libraires spécialisés (à Limoges j'ai obtenu de bons résultats), des abonnements de la part des bibliothèques, des ventes de numéros anciens (je négocie actuellement l'achat de la série complète de nos revues par un service du C. N. R. S.).

Plusieurs membres du bureau ont mené une action identique. Je suis persuadé que les membres de la S. F. E. S. pourraient avoir dans leur entourage une action semblable. Nous leur proposons même, s'ils achètent nos publications pour une revente à l'échelon local, une remise de l'ordre de 30% pour alimenter leur caisse de groupement, de club ou leur budget de recherches.

Toutes ces actions ne peuvent se faire sans argent.

Vous avez pu constater que nos finances, bien gérées par Mme BOIRE sont saines et le résultat financier est satisfaisant. Mais cette situation ne permet pas de projets trop audacieux.

Il a été envisagé, ainsi que je vous l'ai dit précédemment le financement de "Subterranea Mémoire n° 2" en comptant sur les facilités de règlement de l'imprimeur.

Nous voudrions aussi réduire le prix de l'expédition de la Revue qui représente annuellement, dans l'état actuel des choses une dépense de l'ordre de 70.000 à 90.000 centimes, soit 1, 15 F. par numéro 4 fois par an.

J'ai entrepris avec Cl. LORENZ, les démarches auprès de la Commission Paritaire. Mais ces démarches ne pouvaient être envisagées qu'après la publication d'un certain nombre de numéros, en s'engageant à une fréquence de publication trimestrielle et à un poids déterminé à ne pas dépasser. Trois interventions ont déjà eu lieu auprès de l'organisme officiel : nous attendons les résultats.

Pour ne pas gréver nos finances il faudrait que nos adhérents s'obligent à régler régulièrement leurs cotisations : les rappels coûtent cher et les expéditions de revue étant poursuivies pendant un certain temps, nous enregistrons par la négligence ou la mauvaise volonté de certains, des déficits qui, multipliés par de nombreux cas, font des sommes relativement importantes pour une modeste trésorerie comme la notre.

J'ai demandé à Mme BOIRE de cesser tout service de la Revue après deux rappels de cotisation.

Je lui ai demandé aussi, de ne pas procéder à l'expédition d'ouvrages, si la commande n'est pas accompagnée du montant correspondant. Plusieurs de nos adhérents ont oublié de régler le Subterranea Mémoire n° 1.

Heureusement, la majorité de nos collègues a une attitude sympathique et l'on peut souligner l'intérêt porté à nos publications puisqu'environ 200 exemplaires de SUBTERRANEA MEMOIRE ont déjà été achetés.

Une autre question avait aussi été mise à l'ordre du jour lors de la réunion de Bureau de novembre : celle des assurances. La M. A. I. F. qui continue à nous assurer, règle ses problèmes par l'intermédiaire du bureau MAIF implanté au lieu de résidence du Président. J'ai donc pu faire réviser le contrat initial qui avait été prévu un peu large lors de la signature. Cette révision nous permet de réduire à 10 F. par personne le taux de la prime, mettant ainsi l'assurance à la portée des possibilités financières des jeunes.

J'ai pu aussi par cette révision de contrat obtenir le reversement d'une somme d'environ 100.000 centimes. Les garanties couvertes ont fait l'objet d'une note d'information (Subterranea, n° 17, p. 24).

Parmi les suggestions formulées une concernait l'institution d'une feuille de liaison ronéotée.

Je ne vois pas d'opposition systématique à ce projet, mais il faudrait préciser :

- 1) - le rythme de parution.
- 2) - le contenu (nous avons bien du mal à trouver des informations).
- 3) - le responsable du travail. En effet, à ma connaissance aucun des membres du bureau ne peut assurer cette charge. Peut-être un membre coopté, sous la responsabilité du Président qui supervisera tous les textes.
- 4) - Avant toute chose établir un devis pour évaluer le coût de la réalisation et de l'expédition.

Car tout cela se traduit par du TRAVAIL et de l'ARGENT.

Une autre suggestion concernait la couverture du Bulletin. Plusieurs appels ont été faits dans la Revue. Ils sont jusqu'à présent toujours restés sans réponse.

Ne pas oublier que cette modification se traduira par une facture. Mais le Bureau est toujours d'accord pour étudier un projet et le coût de sa réalisation (Mais j'insiste : un vrai projet, format 21 x 27 directement utilisable ; et pas uniquement des phrases et un "gribouillage").

Une dernière question importante : les réunions annuelles. Leur organisation doit être revue.

Cette année une proposition avait été faite un peu à la légère pour la Vendée, région d'accueil. Il a fallu après des démarches longues et négatives, que je me retourne vers mes collègues du Bureau. Il a été nécessaire de mettre sur pieds très rapidement ces "journées 76". M. MAUNY ne pouvait assurer l'organisation entière, j'ai du, avec la Secrétaire, à 200 km du lieu choisi assurer une liaison avec MM. MAUNY, HERON et NOLLENT qui avaient accepté cette lourde charge. Cela a demandé beaucoup de correspondance, un voyage sur place en avril; 4 projets de programme, et... quelques ratés. Mais nous ne sommes pas le "Club Méditerranée" et vous demandons d'excuser les "bavures" inévitables dans ces cas là.

Je vous demande tout particulièrement de vous joindre à moi pour remercier M. MAUNY, M. HERON et l'abbé NOLLENT ainsi que M. BRUN qui se sont dépensés sans compter pour le succès de cette manifestation.

A l'avenir, il faut un responsable local (qui sera bien entendu épaulé par le Bureau National) comme cela a eu lieu entre autre à Limoges et à Périgueux, deux cas que je connais bien. Car nous ne pouvons plus envisager de recommencer ce qui a été fait cette année.

Je ne peux passer sous silence les relations avec nos collègues étrangers. Dans le domaine international M. MAUNY a continué avec efficacité à correspondre avec nos amis dont certains nous font le plaisir d'être parmi nous ces jours-ci. Peut-être qu'un jour la Presse Française, les autorités française nous découvrirons à travers nos amis de l'extérieur.

Enfin, je voudrais vous signaler que les relations avec les membres de la S. F. E. S., les personnes et organismes divers ont été importantes.

Avec la Secrétaire Générale, cette année nous avons traité 2, 600 Kg de lettres (2, 600 Kg = lettres reçues + réponses sur pelure). Ne sont pas comptabilisés dans cette pesée, le dossier "Journées 76" ni le volumineux dossier. "Subterranea Mémoire n° 1".

Je me suis efforcé d'apporter à chacun le renseignement souhaité, aidé, je dois encore le souligner par tous les membres du Bureau que je tiens à remercier ici publiquement.

Pierre SAUMANDE

Raymond PROUST - UN SOUTERRAIN D'EGLISE A PAIZAY-LE-TORT
(Canton de MELLE, Deux-Sèvres)

PAIZAY-LE-TORT égrène ses maisons par petits groupes sur les pentes de la vallée de la Berlande. Son église, sous le vocable de Saint-Pierre, est construite à flanc de coteau dans le sens de la vallée, ce qui lui vaut d'avoir au nord, un côté enterré, alors que le côté sud est en surplomb. Par suite, la sacristie, pour rester de plain-pied avec le choeur, a dû être montée sur un entresol. Celui-ci mesure à peine 1,50m de hauteur et on imagine mal qu'on l'ait pourvu d'une porte pour qu'il puisse servir d'abri à un paysan travaillant à côté. Celle-ci avait donc pour but de maintenir accessible l'entrée du souterrain qui s'ouvrait juste au-dessous de la porte de communication entre le choeur et la sacristie.

Dans l'état actuel de l'édifice, le choeur et les contreforts du clocher sont romans, la sacristie qui a été appliquée contre le choeur est plus récente, mais sans date, la nef, enfin, a été refaite en 1880.

Dès l'entrée une plaque rend perplexe. Elle signale que le corps de Pierre ARNAUD d'AUBUSSON, Marquis de la Feuillade, décédé le 4 décembre 1797, a été inhumé dans cette église. Etant donné qu'une telle cérémonie est inconcevable en 1797, période marquée par un retour des persécutions contre les nobles et l'église, il est à présumer qu'il s'agissait plutôt d'un transfert de sépulture. Celui-ci, de toute façon, n'était pas très légal, la législation étant déjà opposée dès la fin de l'Ancien régime aux inhumations dans les églises.

La construction de la sacristie de manière à préserver l'accès du souterrain était aussi une particularité étrange, mais les surprises continuaient pour celui qui se laissait glisser dans le trou noir. Dans cette cavité à moitié remplie de gravats, c'était d'abord la vue d'un cercueil en plomb gisant sur les pierres, vide et écartelé. Était-ce celui du défunt Marquis de la Feuillade ? Et puis l'étonnement faisait place à l'inquiétude quand on s'apercevait que le plafond de la grotte supportait le poids du mur du choeur ; un rapide calcul mental tenant compte des dimensions indiquait que c'est une masse d'au moins 60 tonnes qui reposait sur une strate calcaire de un mètre d'épaisseur, prise elle-même dans un bancs rocheux fracturé de bout en bout par une puissante diaclase. Par la suite nous avons reconnu qu'aucun danger n'était à craindre, le mur roman ayant été édifié avec tant de soin qu'il formait un bloc soutenu par les extrémités sans s'apesantir sur le plafond.

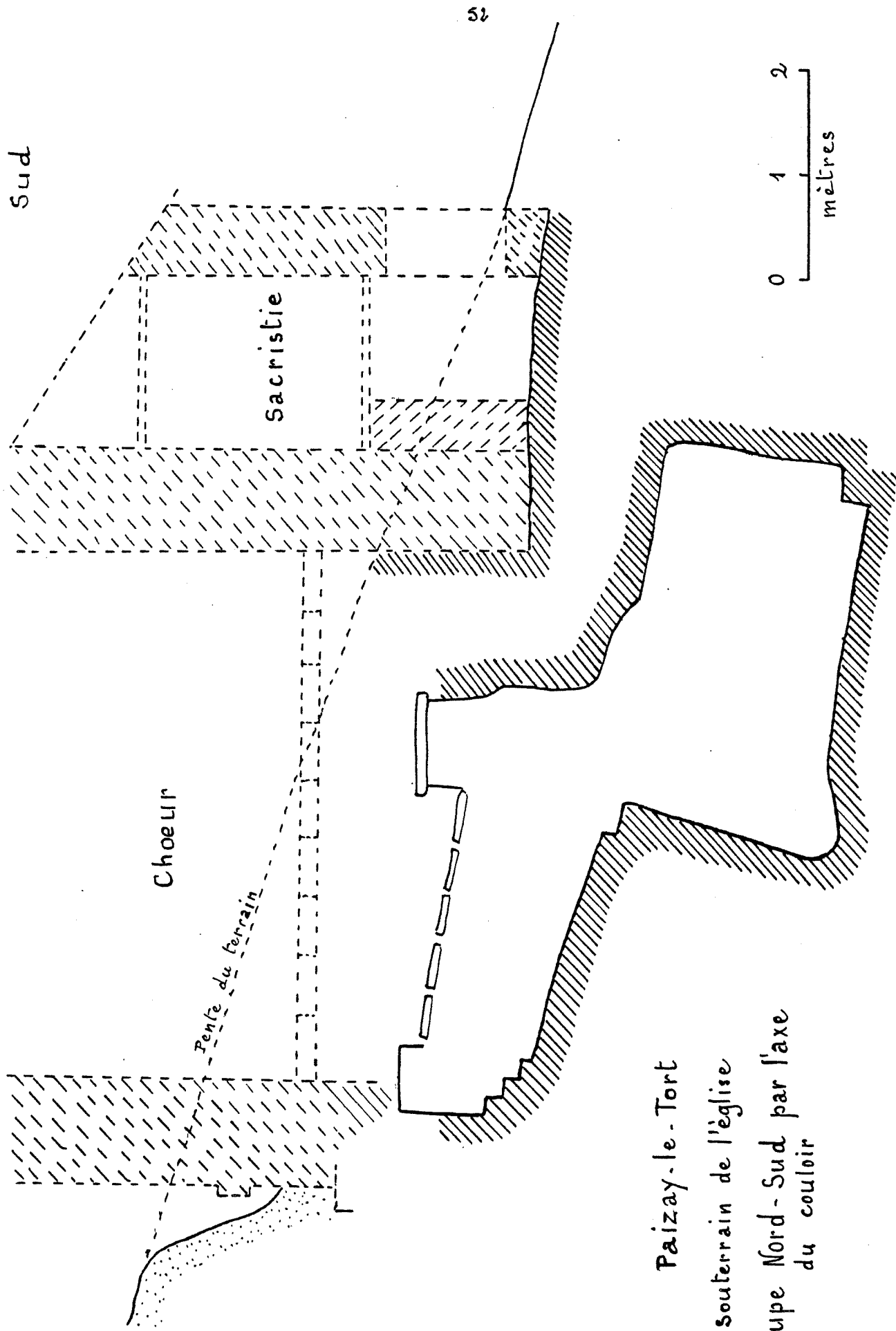
En examinant le fond du couloir nous avons constaté que celui-ci faisait primitivement un coude, et que nous étions par dessous le mur hors du choeur ; on voyait, par en bas, ses pierres de fondation. Ainsi l'église romane avait été construite de manière à condamner l'entrée du souterrain sur lequel elle s'installait. C'était notre première découverte intéressante, mais c'était aussi une nouvelle énigme : l'église condamnait le souterrain tout en l'annexant et tout en conservant un accès à celui-ci.

Nous avons donc demandé, à la Direction Régionale des Antiquités Historiques, l'autorisation de déblayer le souterrain pour tenter de mieux le comprendre.

A la suite de ce dégagement, effectué au cours de l'été 1975 et sur lequel nous reviendrons, il est apparu que la cavité ne comprenait que les deux parties dont nous avons déjà parlé ; une salle et un couloir.

La salle est spacieuse et a toujours au moins 2m de hauteur. Au delà de A C D elle est prolongée par une sorte de niveau façonné irrégulièrement, au moins haut, et qui finit progressivement par se confondre avec la diaclase. Le bloc A C du plan représente une grosse pierre qui a été dressée pour soutenir à un mètre de hauteur une strate en porte à faux. A première vue, cette salle aurait pu être une carrière. Cependant ce n'en est pas une, ou alors elle a été réutilisée à d'autres fins.

Nord



Sud

Choeur

Sacristie

Pente du terrain

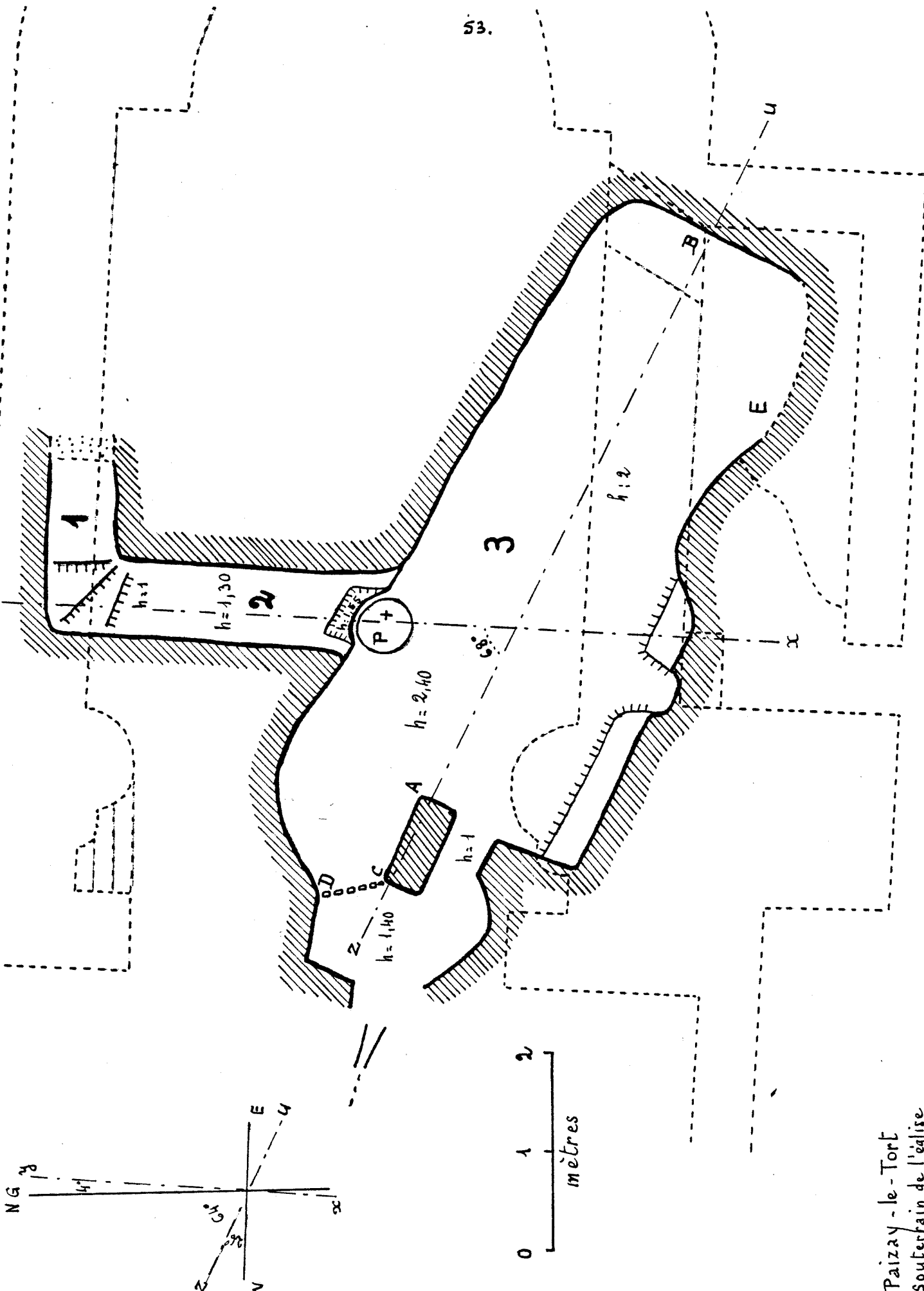
0 1 2
mètres

Paizay-le-Tort

souterrain de l'église

Coupe Nord-Sud par l'axe
du couloir

51



Paizay - le - Tort
 Souterrain de l'église
 Plan

En effet, le sol était débarrassé des déchets de pierre qui jonchent habituellement les anciennes carrières, et lorsque l'extraction d'un bloc avait provoqué un trou gênant celui-ci avait été comblé avec une terre plus claire et plus grasse que celle du lieu. Ca et là on remarquait des traces charbonneuses. Nettoyée, consolidée, et avec application, par l'orthostat A B, cette salle avait aussi reçu quelques aménagements : une banquette au bas de la paroi sud et une rainure verticale sur la même paroi, de haut en bas et coupant la banquette. Elle différait des rainures habituelles de fermeture par ses dimensions (largeur : 30cm ; profondeur : 20cm) et par le fait qu'elle n'avait aucun répondant sur la paroi opposée. On s'interroge donc sur son rôle.

Le couloir débouche dans la salle à 1,90m au-dessus du sol et presque au-dessous d'un puits remontant vers le chœur. L'orifice du puits et le couloir sont couverts par des dalles, et, parmi elles, il y en a une qui est constituée par l'une des pierres employées pour la corniche du chœur, elles sont reconnaissables à leur moulure en cavet. La lèvre inférieure du couloir, au-dessous du puits, présente une entaille de 65mx 30cm profonde de 8 à 10cm (elle fait penser que dans les souterrains du Bois de l'Aillant (1) et du Bedjau (2), il y avait un entablement sous les puits d'évacuation). Lorsque le couloir 2 tourne à angle droit à son extrémité, il s'est élevé et se trouve à moitié dégagé du sous-sol rocheux et il n'y a que la base qui révèle le changement de direction. En outre, le coude et la section 1 avaient forcément été remplis de terre pour asseoir les fondations du mur, même si aujourd'hui ils apparaissent vides sur une longueur de 1m. A propos de ce couloir, on remarquera d'une part, qu'il n'est pas dirigé dans le sens qui permettrait de profiter de la pente du terrain pour s'enfoncer, et, d'autre part, qu'il est exactement perpendiculaire à l'axe du chœur. Il a donc dû être assez souvent mis à jour lorsque des inhumations avaient lieu dans cette partie de l'église. Les registres de la paroisse du XVII^{ème} siècle montrent en effet qu'à PAIZAY-LE-TORT, comme ailleurs, on enterrait volontiers les notables dans le chœur ; c'étaient des membres de la famille VERNOU, ou leurs alliés, seigneurs de MELZEARD et de BONNEUIL.

Les matériaux qui avaient été jetés dans la salle obturaient presque complètement l'entrée actuelle et formaient une coulée décroissante jusqu'à l'autre bout où leur épaisseur était encore de 1m puisque le pilier A C ne se voyait plus. Leur extraction a montré qu'ils avaient été versés en totalité par la porte du chœur qui ouvre dans la sacristie juste au-dessus du trou du souterrain. Ils avaient été jetés en une seule fois car ils avaient partout la même composition ; c'était un mélange de terre du pays avec des pierres, les unes brutes, les autres taillées (dont un fragment avec moulure en cavet), des tessons de tuiles courbes, de poteries, des ossements humains généralement petits, du verre à vitre devenu noir. Il y avait aussi une certaine quantité de clous et on y a trouvé une obole anonyme d'Angoulême frappée dans la seconde moitié du XII^{ème} siècle (3).

En résumé, ce mélange était le même que celui qui aurait été obtenu en raclant le sol en terre battue de l'église après avoir réparé la toiture et avant de poser un dallage (4).

Deux inhumations avaient eu lieu dans le remblai, l'une dans l'angle nord-est, celle d'un homme de grande taille (1,79m) d'une trentaine d'années, aux articulations affligées d'excroissances osseuses. Le squelette était en place, les os en connexion, sauf les cartilages et la trachée-artère et quelques côtes qui avaient été entraînées vers les mains et les pieds comme s'ils avaient subi l'effet de la coulée des matériaux malgré l'existence probable d'un cercueil en bois. L'autre, dans l'angle sud-ouest était celle de deux enfants dont les restes étaient beaucoup plus mal conservés. Dans les deux sépultures on a trouvé de nombreuses épingles à tête enroulée, mais aucun autre objet. L'homme avait été placé la tête à l'est, les enfants la tête à l'ouest.

Une particularité de ce dépôt de gravats c'est qu'il avait été fait avec application et non au hasard des coups de pelle. Ainsi le fond de la diacalse avait été consciemment bourré même dans les parties les moins accessibles ; on avait construit une murette entre C et D ; on n'en voit d'ailleurs par l'utilité car les matériaux sont identiques de part et d'autre, et elle n'atteignait pas le fond ce qui exclut une fonction de soutènement. Nous ne l'avons pas démolie et nous n'avons pas enlevé ce qui était derrière. Peut-être y aurions nous trouvé les raisons des bizarreries du remplissage (5).

L'époque à laquelle il a eu lieu est évidemment postérieure à l'apparition du mobilier contenu dans les matériaux. En comparaison de l'obole du XII^{ème} siècle, d'une céramique qui sans être moderne n'a pas l'air très ancienne, c'est le verre à vitre, parfois décoré, qui constitue le meilleur repère. Devenu noir dans le sol il

était à fondant potassique, il était donc de composition archaïque, mais, employé en assez grande quantité dans le vitrage d'une église, il avait bénéficié de l'invention de Philippe CAQUEREL qui s'établit en Normandie vers 1330 (6). Le XV^{ème} siècle pourrait convenir pour le terminus ad quem du rebouchage de la salle. C'est au même moment qu'aurait été refait le plafond du couloir et réparé corniche et toiture, étant donné que ces pierres de la corniche ont été retrouvées en couverture du couloir et dans les remblais de la salle.

Au terme de ce travail, il est possible de situer dans leur ordre chronologique un certain nombre d'évènements qui ont affecté l'église de PAIZAY - LE - TORT.

- à l'origine, il y avait un souterrain, creusé dans un but que nous ignorons ;
- au XII^{ème} siècle, l'église a été construite par dessus de manière à en condamner l'entrée tout en annexant la cavité, pour des raisons qui restent à découvrir, mais non pour en faire un ossuaire ;
- à la suite de gros travaux dans le chœur, remontant, au plus, au XV^{ème} siècle on a rebouché la salle du souterrain et réparé le couloir. Celui-ci fut sans doute retrouvé de temps à autre à l'occasion des inhumations qui avaient lieu dans le chœur ;
- la sacristie a été construite ;
- à une époque indéterminée, deux enterrements ont été effectués dans le remblai de la salle souterraine ;
- enfin, la nef dont on avait refait le plafond en planches en 1845, fut entièrement démolie et reconstruite en 1880. On a peut être alors profité des travaux pour ramener le Marquis de la Feuillade, mais les archives n'y font pas allusion (7).

En conclusion, au mieux, nous avons constaté des faits, mais nous n'avons pas trouvé leur explication.

1 - Bulletin Société Historique et Scientifique des Deux-Sèvres, 3^{ème} tri. 1974.

2 - Subterranea, n° 15.

3 - Poey d'Avant, les Monnaies féodales de France, t. II, Paris 1860, pl. LVII, 5, n° 2662.

4 - Rappelons que l'intérieur des églises était un lieu de sépulture recherché, ce qui explique la présence d'ossements humains dans les décombres (sauf les crânes et les os longs qui ont eu une autre destination).

5 - Est également restée en place une partie du remblai de l'entrée dont l'enlèvement était délicat sans moyens suffisants.

6 - Histoire générale des techniques de Maurice DUMAS, tomes I et II, PUF, Paris, et de M. de BOUARD, Manuel d'archéologie médiévale, Paris SEDES, 1975, p. 150, 151.

7 - Archives départementales des Deux-Sèvres, 20.

Michel AUBOUIN - SOUTERRAIN DE DILLONVILLIERS (Eure-et-Loir)

Il s'agit d'un souterrain exploré le 8 février 1976 par J. P. DUBOIS et M. AUBOUIN, qui en ont fait les divers relevés topographiques.

C'est en creusant une fosse pour la pose d'un silo dans son hangar que M. SAVOURE, agriculteur à Dillonvilliers, hameau de la commune de La Chapelle d'Aunainville (Eure et Loir), découvrit la présence de cette cavité souterraine, la semaine précédant notre visite. Avec son accord, nous avons pu en faire le plan et les différentes observations qui suivent.

Précisons d'abord que ce souterrain est situé sous les bâtiments d'une ferme beauceronne à cour carrée qui, elle-même, est supposée être établie sur des bâtiments antérieurs assez importants.

Le souterrain est creusé, comme la plupart des souterrains de ce type, dans la couche marneuse, à une profondeur d'environ 7m.

Aucun élément (tessons de céramique ou autres objets...) ne nous permet de dater une période d'occupation du souterrain (la plupart des cavités de ce style en Beauce fournissent du mobilier datable des XII, XIII et XIVème siècles).

Description

L'entrée originelle du souterrain (dromos) est recouverte d'une bâtière composée de dalles de pierres disposées en dièdre. Elle est obstruée en son extrémité par un mur de pierres sèches.

Un bouleversement local est peut-être du à l'effondrement d'un "silo".

Deux puits sont les compléments de cette entrée, dans les salles C et E. Le puits de la salle C est rectangulaire de dimension 1 x 0,6m. le puits de la salle E est circulaire, de 1m environ de diamètre.

D'après les observations faites dans de nombreux souterrains beaucerons possédant deux puits, il est à supposer que d'autres parties du souterrain se prolongent de l'autre côté de ces deux puits ; parties dont l'accès est rendu impossible par l'écoulement de terre qui obstrue ces puits.

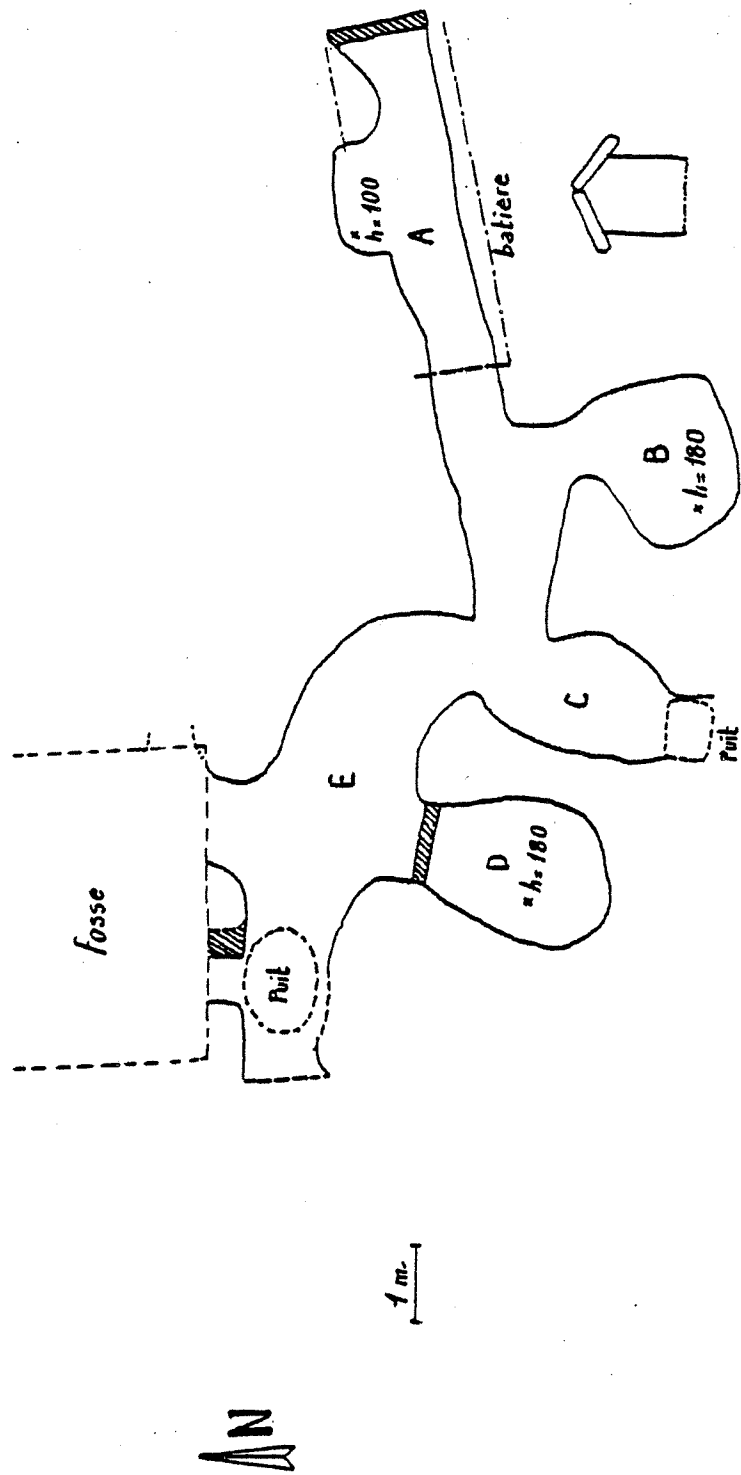
Une autre salle se trouvait à l'emplacement actuel de la fosse. Cette salle était en communication avec le reste du souterrain par deux orifices dont l'un est particulièrement typique de ce genre de cavité souterraine. Il s'agit d'un trou étroit qui a été rendu parfaitement circulaire, notamment par le bouchage du passage d'origine à l'aide d'un blocage de pierres. Il mesure 90cm de diamètre. Cet orifice pourrait faire penser au rite du "passer-au-travers".

Les salles E et D sont séparées par un mur maçonné de 30cm de largeur, 70cm de hauteur et comprend 6 rangées de pierres disposées très régulièrement.

On a pu observer sur la paroi de la salle D des traces très visibles de dépôts (présence d'un liquide : eau ou...). La première de ces traces se trouve à 40cm du sol, est brun foncé et mesure 10 cm d'épaisseur, la seconde est de couleur ocre et se trouve à 50cm du sol.

Le souterrain est en partie encombré de marne provenant de l'effondrement dû à l'altération de la voûte et d'une épaisse couche de terre qui s'est écoulée par les trois accès.

La salle D, la seule épargnée à cause du mur, possède une hauteur de 1,80m.



Souterrain de DILLONVILLIERS (Eure-et-Loir)

L'observation des traces laissées par l'outil servant à creuser le souterrain, sont particulièrement nombreuses et nettes ; elle a permis d'établir les hypothèses suivantes :

Dans la salle B : l'outil utilisé était de section carrée (pioche) de 12mm de large, dont la pointe était émoussée. On observe aussi les traces d'un outil à section ronde (pic ?) de 1mm de large.

Dans la salle C : un outil de la famille des houx dont la lame possède une épaisseur moyenne de 6mm, d'une largeur de 10cm ; la coupe est de 2mm de large à la base, ceci sur 7mm.

Dans la salle D : un outil de section ronde.

Dans la salle A : à l'entrée de la batière : trace d'un linteau de 10cm. Il doit s'agir là d'un procédé destiné à fermer cet accès.

Ce souterrain est actuellement partiellement détruit et à jamais condamné par la présence du silo agricole.

Bernard LHUILLERY et Jean-Michel LORENZI - SUR DEUX CAVITES D'ORLEANS.Carrière d'extraction de pierres au n° 134 rue du Faubourg St Vincent à Orléans.

Il existe ici une carrière serpentant dans un milieu calcaire relativement solide qui a fourni à plusieurs générations des matériaux de construction pour les habitations de surface ; abandonnée probablement au début du siècle lorsque les bardeaux en ciment et les briques creuses supplantèrent les pierres extraites péniblement, elle fut conservée en état et on y accède facilement aujourd'hui encore par un escalier.

A la base du puits "B" nous avons découvert, englobée dans une couche de calcite, une bafonette à douille d'époque napoléonienne.

Chaque caillou recouvrant le fond est recouvert d'une belle gangue de calcite, des gouttes d'eau suintant des parois du puits tombant sans arrêt avec la lente monotonie d'un métronome.

Des fossiles, du genre limnées et planorbes sont visibles dans les strates des galeries et des salles, à un niveau moyen d'environ moins 10 à 12 mètres de la surface.

-:-:-:-:-:-:-

Souterrain-cave, au n° 132 rue St Marc à Orléans.

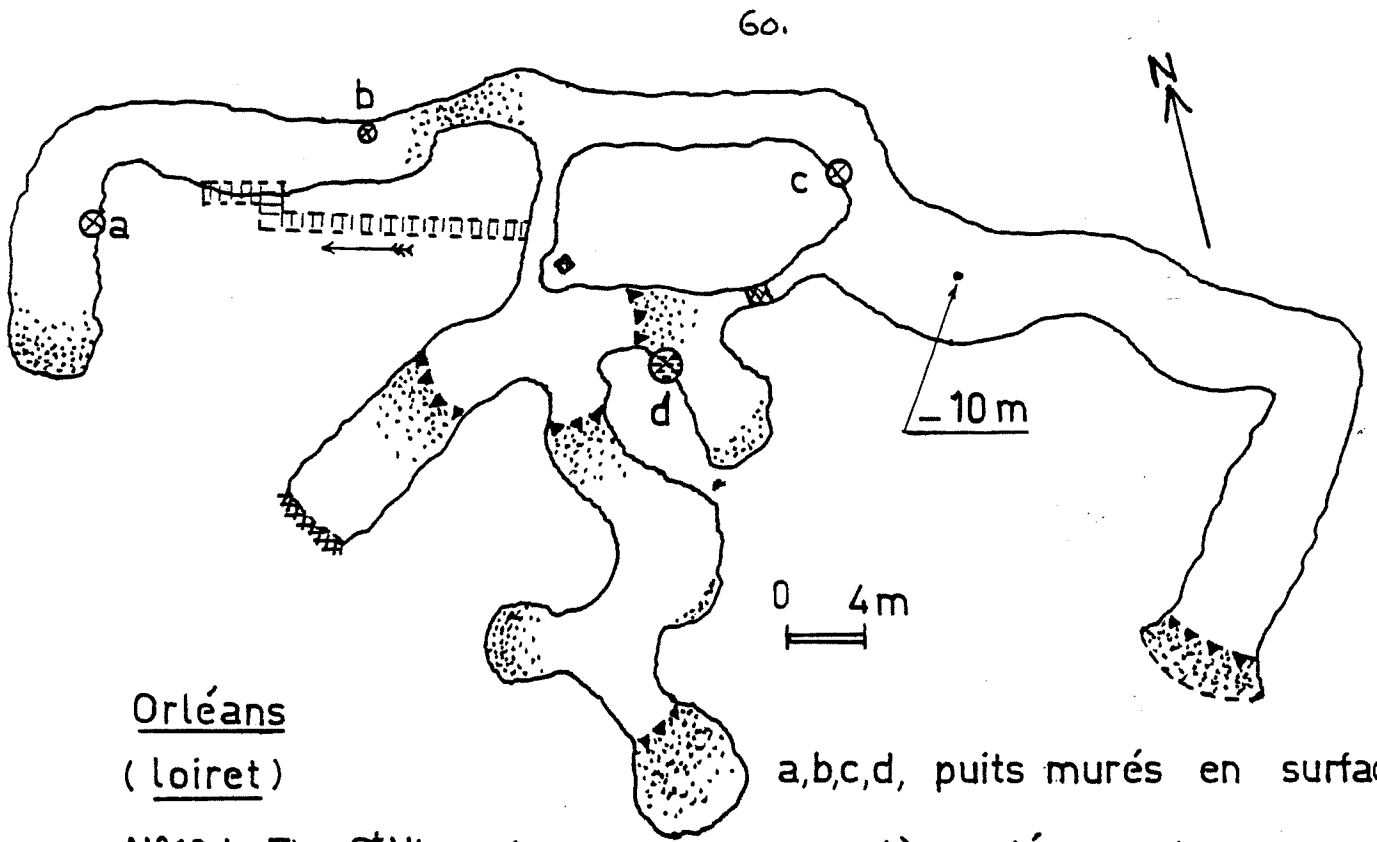
Une habitation particulière construite sur un terrain apparemment sain et comportant au milieu du jardin un puits comblé, fut tout à coup sujette à de nombreuses fissures horizontales qui s'agrandissaient par à-coups de mois en mois. Le propriétaire, inquiet, consulta un architecte qui prescrivit une injection de béton sous les fondations.

Nous pensions quant à nous, qu'il pouvait y avoir sous cette habitation, d'anciennes carrières, galeries, fosses, ou autres cavités souterraines comme il en existe bien d'autres dans ce quartier.

Après avoir interrogé les proches voisins, l'un de ceux-ci nous dit posséder un souterrain dans lequel les anciens cultivaient la "salade de cave" ; une visite à ce souterrain nous permit d'en dresser le plan ci-joint ; peu après la base de l'escalier, sur la droite, et au Sud, s'ouvre un départ de galerie actuellement obstrué ; à 22 m de là, le puits comblé dans le jardin ; quoique l'orientation ne soit pas en ligne, cette galerie peut rejoindre ce puits pour ensuite se diriger sous le pavillon lézardé.

Il y aurait eu un effritement de la voûte peut-être consécutif au passage de véhicules dans la rue toute proche, et des effondrements plus importants auraient occasionné alors ces fissures.

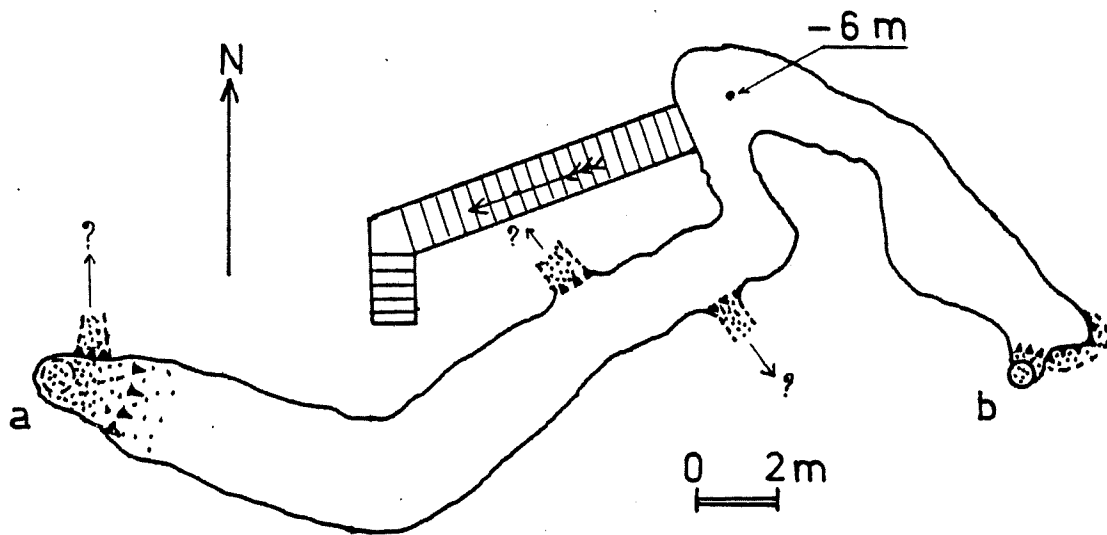
Il serait bon de faire procéder à des sondages sérieux avant d'entreprendre une construction, lorsqu'il y a des doutes sur l'homogénéité de la roche dans de telles zones.



Orléans
(loiret)

N°134 Fbg. St Vincent

a,b,c,d, puits murés en surface
carrière d'extraction
de pierres.



Orléans N°132 rue St Marc
(loiret)

a, b, puits comblés

BIBLIOGRAPHIE

CES SOUTERRAINS... REFUGES POUR LES VIVANTS OU POUR LES ESPRITS ?

Maurice BROENS, Ed. Picard. ⁽¹⁾

Les Editions Picard viennent de publier sous le titre "Ces Souterrains... refuges pour les vivants ou pour les esprits" un nouvel ouvrage de M. le Professeur Maurice Broëns qui a le rare mérite de nous proposer, d'une manière précise et claire, un certain nombre d'orientations de recherches, tendant à déterminer la raison d'être et l'utilisation pratique de ce que nous nommons "Ces souterrains".

Hypogées funéraires ou simplement refuges, sanctuaires initiatiques ou habitacles pour les âmes des défunts, demeures troglodytiques ou ermitages rupestres ; ils ont pu être l'un ou l'autre, et parfois même, l'un après l'autre. Aussi, devant une telle complexité, l'auteur a-t-il pris le parti de consulter les textes qui nous ont été conservés et qui en traitent.

Ils sont peu nombreux, il est émanant le plus souvent de la hiérarchie ecclésiastique, parfois cependant de l'autorité civile : mais tous ont ceci de commun qu'ils s'attaquent aux survivances d'un paganisme qui tardait à disparaître.

Et parfois, faute de pouvoir faire mieux, on se contenta de christianiser les pratiques lorsque le dogme n'était pas mis en cause. Les cryptes des églises avec leurs "fenestellae", les oratoires des chemins, les fontaines "miraculeuses" le démontrent amplement, sans parler des mottes sépulcrales sur lesquelles on a édifié par la suite des sanctuaires.

Les traditions chthoniennes, le substrat pré-celtique, la croyance à certains êtres surnaturels, depuis les elfes et les fardadets jusqu'aux trois jeunes filles de la suite de Holda, l'existence d'ouvrages terrassés de fosses à offrandes ou d'ensevelissements en position assise, appartiennent à ce que le Professeur Broëns désigne sous les termes de témoignages documentaires.

Les témoignages morphologiques posent de tout autres problèmes. Quelle relation avec la Terre-Mère ou l'esprit des défunts pouvait se concrétiser dans le passage d'une partie du corps à travers l'orifice circulaire percé dans la dalle de fermeture d'un dolmen ou d'une allée couverte ; et ce rite n'avait-il pas parfois une fonction thérapeutique ?

Comment le goulot débouchant sur une simple cellule pouvait-il tenir le même rôle ? Que faut-il penser de ces cavités lilliputiennes où l'on ne pouvait même pas se tenir debout et d'où l'on aboutissait à un couloir de quelques mètres terminé par un étranglement ? Et ces galeries de structure annulaire, placées le plus souvent dans un contexte funéraire, n'avaient-elles pas pour objet de retenir captifs les esprits des défunts tout en les tenant à l'abri des intrus ?

Bien que de plans différents, les hypogées de Catalogne, avec leurs couloirs en chicanes géométriques, n'offrent pas de possibilité d'utilisation pratique ; et on peut en dire de même de la plupart de ceux que l'on rencontre en Périgord, en Angoumois et en Saintonge. Il en va tout autrement des ouvrages très complexes et à chambres multiples découverts en Bas-Quercy, en Albigeois et en Agenais : mais, là encore, des questions se posent.

Les clôtures des hypogées étaient-elles seulement symboliques ou normalement fonctionnelles : leurs systèmes de fermeture s'agissaient-ils de l'intérieur ou de l'extérieur ? Les silos des cellules ont-ils servi ou non à la conservation des denrées ? Les conduits (cheminées ou "fenestellae") répondaient-ils à un besoin d'aération ou à une disposition rituelle ? Enfin, quel témoignage peuvent apporter les graffiti et quelle signification donner aux éléments figuratifs ou décoratifs ?

Tout cela, bien évidemment, conduit à la réflexion sans que, pour autant des orientations formelles s'en dégagent.

(1) - Editions A. et J. PICARD, 82, rue Bonaparte, Paris 6e.

Le dernier chapitre abordé par M. le Professeur Broëns, traite de l'orthodoxie, de l'ésotérisme et, pour terminer des hérésies.

La vie érémitique, très répandue en France durant la période d'évangélisation, a provoqué, sans nul doute, l'utilisation temporaire de grottes plus ou moins artificielles ; mais, très rapidement, les anachorètes leur ont préféré du rustiques cabanes de pierre sèche, construite avec des moyens rudimentaires.

On peut se demander, par contre, si les Ordres chevaliers et hospitaliers, usant de certaines pratiques ésotériques issues de rites créés au contact des populations infidèles, n'ont pas été amenés à utiliser des structures souterraines, spécialement adaptées et généralement de disposition cruciforme.

Tout différent fut le comportement des innombrables sectes qui célébraient leur culte, en secret, dans la tradition du dualisme manichéen. Les conventicules souterrains qui se tenaient le plus souvent dans d'anciens hypogées ou des lieux retirés, eurent leur apogée entre le XII^e et le XIV^e siècle ; mais la licence parait y avoir eu plus de place que le sens religieux.

Quant aux Cathares, ils semblent devoir être déchargés de la plupart des soupçons dont on les accablait d'une façon générale : alors qu'il en va tout autrement pour les Lucifériens, les "textores" et les prétendus Vaudois.

L'ouvrage se termine par une abondante bibliographie, que tous les chercheurs sauront gré à l'auteur d'avoir publiée : ainsi que par un index général qui en rend la consultation aisée.

Monsieur le Professeur Broëns a eu le rare mérite de ne vouloir tirer aucune conclusion alors que sa parfaite connaissance du sujet lui aurait permis de le faire.

Son livre constitue un exposé, qui s'est voulu complet, de tout ce que l'on peut connaître actuellement des souterrains, de leurs utilisations et de leurs significations possibles. C'est un travail de base qui appelle des développements ultérieurs, et il appartiendra aux membres de la S. F. E. S. d'y contribuer par leurs recherches et leurs découvertes personnelles.

C'est le meilleur souhait que l'on puisse formuler en clôturant ce rapide compte-rendu.

Jacques CHARLES

P. NOLLENT - A PROPOS DU LIVRE DE M. BROENS.

Notre Président, Monsieur Pierre SAUMANDE, m'a demandé de vous présenter l'ouvrage qui vient de sortir chez l'éditeur A. et J. PICARD, à Paris : CES SOUTERRAINS... , REFUGES POUR LES VIVANTS OU POUR LES ESPRITS ?

J'ai pensé, puisque cela n'a jamais été publié, utiliser des textes qui, s'ils datent de deux lustres, sont toujours d'actualité.

Vous y trouverez, avec la présentation des personnages par une voix infiniment plus connue et appréciée, celle du Professeur René LOUIS, l'exposé des pensées de Maurice BROENS, par la présentation verbale qu'il en a faite lui-même, il y a onze années.

Depuis ce temps, les découvertes signalées de-ci, de là, n'ont fait que confirmer les hypothèses mises au point de 1960 à 1965.

Il y a deux ans, l'auteur m'avait exprimé le désir de rééditer les numéros, depuis longtemps épuisés, de CHTHONIA. Ma réponse avait été qu'il valait mieux, dans un seul ouvrage, et après mise à jour, reprendre les divers éditoriaux.

CES SOUTERRAINS... réalisent ce voeu et montrent que rien n'est venu infirmer les hypothèses de 1965.

On pourrait seulement regretter que l'ouvrage soit sorti des presses avec une année d'avance et ne puisse ainsi tenir compte de ces extraordinaires confirmations que sont : DENEZE, depuis ses nouveaux dégagements, et CHATRES-SUR-CHER.

Au sujet de CHATRES, nous pensons pouvoir reproduire le mot de M. BROENS à sa sortie du souterrain, le 15 juillet 1976 : "Si j'étais athée, je serais obligé de croire au diable !".

Les notes qui peuvent compléter le texte sont de moi-même.

Rappelons que ce sont des causeries parlées, sans notes, ce ne sont donc pas des textes polis ; ils sont reproduits tels qu'ils ont été enregistrés sur bande magnétique.

JOURNÉE D'INFORMATION SUR L'ARCHEOLOGIE SOUTERRAINE TENUE LE 16 MAI 1965 A ARTENAY (1)

à la demande de M. PERAULT, Directeur de l'INFORMATION ARCHEOLOGIQUE et présidée par M. René LOUIS, représentant de M. Gilbert CHARLES-PICARD, Directeur de la Circonscription Archéologique PARIS-SUD.

Discours d'ouverture du Professeur René LOUIS :

.....

"Je suis heureux de saluer quelqu'un que je connais aussi depuis longtemps : un archéologue éminent et modeste, Monsieur Maurice BROENS, qui a travaillé dans bien des domaines et par exemple, j'ai pu constater l'importance de ses recherches dans la région de TOULOUSE ; je suis allé dans cette région de MARTRES-TOLOSANE, de SAINT-CIZI, m'intéressant au problème des chansons de geste, de la légende héroïque de l'enfant VIVIEN, pour voir les monuments de cette belle région, et, partout, je retrouvais la trace des fouilles et des recherches de M. Maurice BROENS qui, par ailleurs, est à l'origine du renouveau des études de ce qu'on appelait autrefois les "souterrains-refuges" ; et il apparaît maintenant que c'est une explication complètement dépassée, que ce n'était pas des refuges en temps de guerre, comme on l'imaginait, d'ailleurs, c'aurait été de pitoyables refuges car, j'ai l'impression que si des gens s'étaient engagés dans la plupart de ces souterrains que nous connaissons, ils auraient risqué d'être cernés là-dedans et, si l'issue, ou les issues étaient occupées par l'ennemi, tout le monde était pris à la fois et il me semble que c'aurait été un très mauvais système de refuge en cas de guerre ; et les hypothèses nouvelles sur les utilisations culturelles pour des réunions plus ou moins secrètes ou nocturnes et se rapportant en particulier au culte des morts me paraissent bien préférables et très fécondes.

Il m'est arrivé cette aventure et il faut bien que je le dise : si j'ai d'abord connu M. BROENS, je l'ai vu de nouveau, il m'a mis au courant de ses découvertes en CATALOGNE au sujet de ses études de souterrains ; j'ai rencontré aussi M. l'abbé NOLLENT que j'avais vu dans la Société Archéologique de l'Orléanais et il m'a parlé de ses recherches ; j'ai fait alors le rapprochement, je lui ai dit "mais je connais quelqu'un qui fait des recherches dans le même sens que vous en CATALOGNE, le Professeur BROENS," et je les ai mis en rapport ; je crois que le fait de les avoir fait se connaître, les ont fait devenir des collaborateurs assidus, je crois que cette rencontre n'a pas été sans influence sur la création, sur le développement, de ce CENTRE INTERNATIONAL D'ETUDES ANHISTORIQUES et sur la publication de CHTHONIA ; je crois que les avoir rapprochés a été quelque chose d'utile.

Après le discours d'ouverture de M. René LOUIS et la conférence de M. l'abbé NOLLENT : exposé de Maurice BROENS :

"Dès le XVII^e-XVIII^e siècles, les antiquaires qui, déjà étaient férus d'antiquités romaines, rencontraient souvent, ou on leur signalait, des buttes de terre, artificielles, de forme tronconique, qu'ils ont prises souvent pour des tombeaux, automatiquement ils en ont fait des tombeaux de général romain, ou plus tard encore, des postes d'observation ou de défense.

Sous ces tertres artificiels, ils trouvaient des cendres, du charbon, et n'y attachaient pas tellement d'importance ; mais au-dessous de ces fosses, bien souvent, ils découvraient des galeries souterraines, de ces galeries que nous appelons, comme on les désignait au moyen-âge : hypogées.

(1)-D'après enregistrement magnétique.

Donc, au XVIII^e, les souterrains en question étaient attribués à l'antiquité, mais bien vite on s'est rendu compte que ça ne collait pas très bien, on ne trouvait jamais de monnaie romaine, on ne trouvait jamais aucune trace de bouclier vraiment antique, et bientôt, certains s'en sont désintéressés.

Au siècle suivant, au XIX^e, l'époque de la celtomanie, à l'époque romantique, on a tout voulu ramener au gaulois, les Gaulois avaient bon dos, les dolmens étaient des monuments gaulois, les haches chelléennes étaient des armes gauloises, bien entendu, les hypogées, aussi sont devenus gaulois et les mottes qui les accompagnent : des tumuli gaulois.

Mais les archéologues sérieux qui ont voulu fouiller ces prétendus tumuli, n'ont jamais trouvé d'ossement ni de cendres humaines ; ils y trouvaient, tout d'abord sous le plateau, des fosses en forme de silo, avec des charbons, des cendres, des tessons de poterie et des ossements d'animaux divers.

Il faut distinguer les mottes féodales qui ont servi d'assiette à des donjons, les tumuli qui sont généralement moins élevés et de profil beaucoup plus émoussé et les tertres en question qui sont formés, beaucoup plus, par la retaille du relief, d'un promontoire par exemple, que par apports de matériaux.

En Orléanais, il ne semble pas qu'il y ait de tertres de ce genre ; il se peut qu'il y en ait ou qu'il y en ait eu qui aient disparu. Cependant je dois signaler qu'en Berry, vers la fin du siècle dernier, CARTAILHAC (en note : CARTAILHAC a rendu compte de la fouille de MORTHOMIERS dans MATERIAUX, 1885, p. 228 - Le compte-rendu des mémoires de la SOCIÉTÉ DES ANTIQUAIRES DU CENTRE d'Albert DE MELOISES, 1882, p. 1-32, ne parle pas de CARTAILHAC), a fouillé à MORTHOMIERS une motte qui a été signalée au début de la communication de M. l'abbé NOLLENT.

Au cours du siècle dernier, les opinions ont commencé à diverger. Les archéologues les plus sérieux ont renoncé à y voir des monuments gaulois ; certains ont proposé d'y voir des refuges de l'âge de fer ou de l'époque des grandes invasions. C'est Alexandre BERTRAND, je crois, et DE MORTILLIER qui ont, les premiers, lancé cette théorie de refuge. Un peu auparavant, quelques archéologues régionaux du Midi, comme un certain DEVALS, un esprit encyclopédique mais un peu brouillon qui a étudié des centaines d'hypogées, les ont décrites comme habitations troglodytiques. L'un des contemporains de DEVALS l'a attaqué disant : "Mais non, c'est impossible, il est impossible de vivre dans ces galeries souterraines qui sont trop exigües, qui sont trop mal commodes et surtout humides, dans beaucoup de cas l'eau y séjourne, l'atmosphère ne s'y renouvelle pas et, enfin, quand on les retrouve, leur sol est toujours net, il est évident qu'on n'y a jamais vécu" ; pour MOURLET, l'excellent préhistorien, c'étaient des cryptes d'approvisionnement, c'est-à-dire ce que nous appelons actuellement des silos : des magasins à vivres.

MOURLET apportait cette suggestion sans trop y croire lui-même ; en tout cas, il était convaincu qu'il ne pouvait pas s'agir d'habitats troglodytiques.

Il n'est plus resté que l'hypothèse "refuge" en France.

Cependant, dans les pays d'Europe Centrale, où ces monuments sont aussi nombreux, sinon plus, qu'en France, même, les archéologues autrichiens ou bavarois ou tchèques, ont émis une autre hypothèse ; il leur a semblé que ces galeries souterraines se trouvant, pas toujours, mais très souvent, sous des tertres artificiels, avaient dû servir de lieux de culte aux anciens Germains. Cette hypothèse-là a été partagée, en particulier, par un préhistorien très distingué : Matheus MUCH et reprise par plusieurs archéologues préhistoriens autrichiens ou bavarois, jusqu'à la première guerre mondiale.

A partir de 1914, en Europe-Centrale, comme en France, il y a eu comme un hiatus, une solution de continuité, dans les doctrines archéologiques, et, après 1920, les quelques archéologues d'Europe Centrale qui ont voulu poursuivre l'étude de la question, ont convenu qu'il n'y avait rien dans ces souterrains d'antérieur à la fin du Moyen-âge et, du coup, ils s'en sont désintéressés tout à fait. Ils n'ont pas cherché à leur donner une explication ; ils ont simplement constaté que ces souterrains ne sont pas antérieurs aux XIII^e ou XIV^e siècles ; peut-être le plus ancien remonterait-il au XII^e, mais en tous cas, il n'y a rien de préhistorique, il n'y a rien d'antique, rien ne remonte à la période que nous appelons : celle des grandes invasions.

La question en était là lorsque, vers 1920, Adrien BLANCHET fit une compilation sur la question ; il avait vaguement connaissance des souterrains d'Europe Centrale, mais il ne lisait pas l'allemand ; il n'a pu s'en tenir qu'à l'étude des plans et c'est alors qu'il commit (note : En tendant dire, quelques instants après la causerie de M. BROENS, que le mot "commit" était peut-être un peu exagéré, l'éminente préhistorienne, la comtesse de SAINT PERIER de répliquer "commit, ce n'est pas encore assez fort". Reconnaissons du moins à BLANCHET A. le mérite d'avoir donné un répertoire complet des études antérieures sur le sujet) l'ouvrage très répandu et qui a fait loi jusqu'à ces dernières années : LES SOUTERRAINS REFUGES DE LA FRANCE, CONTRIBUTION A L'HISTOIRE DE L'HABITATION HUMAINE. Il donnait à l'opinion, à la doctrine française de MORTILLIER et Alexandre BERTRAND, une confirmation formelle, mais sans apporter aucune preuve de l'hypothèse (note : C'est à cette époque que M. BLANCHET avoua à Monsieur R. PILLAULT, alors trésorier-adjoint de la Société Française d'Archéologie et promoteur alors, dans l'Orléanais, de ces études, qu'il n'avait jamais encore visité lui-même de souterrain).

J'étais alors collaborateur d'Adrien BLANCHET, j'ai très souvent discuté la question avec lui et je me rendais compte qu'il était fermé à toute discussion ; aussi ai-je renoncé, jusqu'à sa mort, à prendre position officiellement.

Ce qui m'a encouragé à exposer mes observations personnelles et mes convictions qui s'affirmaient de jour en jour, çà été pour moi la rencontre que j'ai faite de l'abbé NOLLENT, grâce au truchement du professeur René LOUIS (note : En fait, M. BROENS venait de publier dans DIOGENE : n° 30, avril-juin, 1960, p. 84-115 : LES REFUGES PREINDOEUROPÉENNES DANS LE CULTE DES MORTS DE L'OCCIDENT MÉDIEVAL . La lettre de M. BROENS demandant à l'abbé NOLLENT de le rencontrer, est datée de Paris : 20 décembre 1960.

Nous avons confronté nos observations l'un et l'autre, et nous nous sommes enhardis jusqu'à mettre sur pied un Centre de recherches internationales que nous avons appelé le CIRA ; ce sigle C. I. R. A. , sigle commode, facile à prononcer et à lire : CENTRE INTERNATIONAL DE RECHERCHE ANHISTORIQUE.

Pourquoi ANHISTORIQUE ? eh bien, pour faire plaisir aux membres de l'Institut qui avaient une profonde admiration pour Camille JULLIAN lequel, chaque fois que l'on parlait devant lui de ces souterrains, de ces fosses à offrandes et de ces tertres artificiels, disait : "Il ne faut pas chercher à les situer dans une période de l'histoire, aucun document ne s'y rapporte, donc ils sont en marge de l'histoire, ils sont anhistoriques".

Le terme a été adopté en France par DECHELETTE, par GRENIER, mais à l'étranger on ne l'a jamais compris, et, aujourd'hui même, en France, on ne le comprend plus guère. Nous l'avons quand même adopté, mais provisoirement.

Nous avons projeté la création d'une revue que nous avons appelé CHTHONIA. Pourquoi CHTHONIA ? CHTHONIA, c'est l'adjectif grec qui se rapporte à la terre non artificielle, à la terre souterraine, tout ce qui est tellurique. Or, vous savez que les Grecs qualifiaient de chthoniennes toutes les divinités qu'ils avaient héritées des religions préhelléniques, notamment GAIA, la déesse chthonienne par excellence que les Romains ont appelé CYBELE puis CERES, dont ils ont fait la déesse de l'abondance et de la fécondité. Il y avait entre les divinités chthoniennes et les divinités de la fécondité un lien étroit. C'est pour cette raison que nous avons appelé notre revue CHTHONIA, parce qu'il est apparu que les cultes, en relations avec les monuments anhistoriques en question, avaient une origine chthonienne ; d'ailleurs les mystères de CYBELE avaient, dans bien des cas, un cadre souterrain ; de même les thesmophories en l'honneur de PERSEPHONE se déroulaient dans des souterrains. Toutes ces raisons ont légitimé à nos yeux ce titre "barbare" de CHTHONIA.

Le CIRA est parti de ce postulat que nos monuments avaient servi à un culte généralement secret, un culte ésotérique, un culte initiatique et, d'autre part, à un culte des morts.

Dès le début nous n'avons pas très bien vu la relation qu'il pouvait y avoir entre le culte des morts et le culte de la fécondité, quoi qu'on sache bien que les principales fêtes de la végétation étaient en relation avec le culte des morts ; par exemple, au début du printemps, le dernier jour de février qui était le jour consacré aux morts, était en même temps, le culte du renouveau, du renouveau saisonnier.

L'un de nos premiers efforts a été de rechercher des textes. Rien n'avait été trouvé jusque là, mais il nous est apparu que si l'on n'en avait jamais trouvé, c'est qu'on les avait mal cherchés. Il est évident que, si l'on avait cherché dans les textes de l'antiquité des allusions aux hypogées, comme l'avait fait chercher Adrien BLANCHET, on ne pouvait pas en trouver. Il était bien établi pour nous, depuis longtemps, que les mottes, hypogées et fosses à offrandes toujours associées à des cimetières ou à des églises des XII^e, XIII^e, ou XIV^e siècles, n'étaient pas antérieures à cette époque là ; c'était dans les textes du Moyen-âge qu'il fallait trouver des allusions aux souterrains en question.

Lucifériens

En cherchant avec beaucoup de patience, nous sommes arrivés à en trouver et à en trouver beaucoup. Tous ces textes... ont été publiés dans le n° 3 de CHTHONIA ; ils ont été publiés sous la forme latine et je crois que ce fut une erreur parce qu'il s'agit d'un latin fort barbare, d'interprétation parfois difficile, mais, malgré cela, je ne le regrette pas, parce que ce latin, quoique latin d'église dû à la plume de clercs, est un latin tellement scabreux qu'il est intraduisible. Sont décrites, dans ces textes, des bacchanales, avec une crudité qui passe l'imagination, bacchanales rituelles se rattachant au culte de SATANAEL, c'est-à-dire au culte de LUCIFER. Ce n'est pas inconnu des théologiens, surtout des historiens d'Eglise ; ils l'ont signalé, mais sans jamais pouvoir en donner les origines. Cependant on l'a rattaché au manichéisme ; les manichéens authentiques vénéraient, comme vous le savez, les deux puissances opposées du bien et du mal ; l'une, la puissance du mal, était la créatrice du monde matériel, du monde sensible, tandis que la divinité, le principe du bien, était à l'origine de l'âme et du monde immatériel. Les lucifériens auraient été des manichéens qui auraient quitté leur foi, ils se seraient fait les dévots exclusifs du principe de la matière, du créateur de l'Univers, de SATANAEL ou LUCIFER, considéré comme le fils aîné de Dieu et devant, à la fin des temps, retrouver, à la droite de son père, la place usurpée par son fils cadet : le Christ.

Cette doctrine luciférienne, nous la trouvons, dès la primitive église, dans le Proche-Orient, mais elle remontait beaucoup plus haut, elle remontait au mazdéisme. Je crois que jamais les historiens de l'Eglise n'avaient soupçonné l'importance réelle des lucifériens en Occident. Cette importance nous est attestée par la diffusion extraordinaire des monuments qui ne peuvent s'expliquer que par le culte hérétique de LUCIFER.

Les hypogées qui ont servi de lieux de réunion, ou conventicules, aux hérétiques anonymes sont cités par Saint BERNARD, par CESAIRE DE HEISTERBACH, ETIENNE DE BOURBON, GUIBERT DE NOGENT, etc... sous le terme d'YPOGEEA, ou HYPOGEEA, CELLARIA, PENETRALIA, LATIBULA, LATEBRAE, TABERNAE, TEXTRINAE ou DOMUS SUBTERRANEAE ; jusqu'à présent j'ai bien relevé une cinquantaine de textes, les uns plus détaillés, les autres qui ne font que signaler plus évasivement, les souterrains en question.

Mais ces souterrains sont toujours signalés comme lieux de réunions, de conventicules.

Ce qui se passait dans ces souterrains, l'honnêteté me dispense de vous le rapporter ; mais jamais les textes ne font allusion à des rites funéraires. Or, d'autre part, il y a des hypogées, et je crois que dans l'Orléanais c'est le plus grand nombre, qui ne se rattachent qu'au culte des morts.

Il y avait donc deux sortes d'hypogées : les uns, dont celui de MORTHOMIERS peut être considéré comme prototype, toujours associés à des fosses à offrandes, étaient creusés pour être fermés aussitôt après, étant destinés à servir de résidence au corps astral, à l'esprit, à la forme du mort.

Comme toutes les populations de l'antiquité, les populations médiévales voyaient dans l'homme trois éléments : un élément absolument immatériel et insensible : l'âme ; un élément immatériel, mais qui pourtant pouvait être sensible, élément formel que les occultistes appellent actuellement le corps astral, se référant à PYTHAGORE ; et puis enfin la matière périssable : le corps.

C'est donc pour l'esprit, bien qu'aucun témoignage formel ne nous l'atteste, mais c'est la première explication qui nous vient à l'esprit, c'est pour la forme du corps, que les populations médiévales construisaient ces hypogées qui s'apparentent beaucoup aux hypogées étrusques. Les hypogées étrusques sont un tombeau, de même les dolmens, ou plutôt couvertes et les cryptes funéraires néolithiques ou de l'âge de bronze. Très communs en ESPAGNE, dans les fles de la MEDITERRANEE, à MAJORQUE par exemple, et même en FRANCE, ces tombeaux présentaient sous l'aspect intérieur d'une demeure, ou parfois d'un palais.

*Corps
Âme
Esprit.*

allées

Pourquoi cette forme d'une demeure ? parce qu'on considérait que le mort, l'esprit du mort, je ne dis pas l'âme mais l'élément formel, continuait à vivre sous terre et, pour qu'il ne vint pas importuner les vivants, on le pourvoyait, dans un espace vital suffisant de toutes les commodités auxquelles étaient accoutumés les vivants, et c'est pour cela qu'on leur fournissait des vivres symboliques ; ces vivres, c'étaient notamment les reliefs des repas anniversaires que les membres de la famille célébraient, chaque année, auprès de la tombe.

Les grands foyers que l'on trouve donc dans les cimetières, autour des silos et entre les tombes, étaient, presque certainement, le feu dans lequel on consumait la part réservée aux défunts ; les cendres étaient ensuite recueillies et enfermées dans la fosse à offrandes, dans ces sortes de silos qui ont la même forme que les silos à grains.

Donc, au point où nous en sommes, nous avons déjà éclairci d'une façon certaine, la chronologie des monuments en question, leurs destinations voulues ; d'une part, l'une est attestée d'une façon irréfutable par des textes, l'autre, par les faits eux-mêmes des hypogées sous les cimetières et en relation directe avec des tombes ; il n'y a pas de doute, des hypogées ont une destination funéraire ; la-dessus, il n'y a pas d'hésitation.

Mais quel rapport peut-il y avoir entre les uns et les autres des hypogées ? Il est probable que certains de ces hypogées funéraires ont pu être réutilisés par les hérétiques pour leurs conventicules. C'est très probable, et à cette occasion là, ils ont pu être développés, aménagés ; mais à la même époque, d'autres hypogées ont été creusés uniquement en vue de ces réunions.

Tout d'abord, il y a, comme indice qui nous permet de distinguer ces deux catégories d'hypogées, le goulot ; passage extrêmement étroit, qui n'a rien de fonctionnel, ou seul, bien souvent, un enfant, ou une personne très mince, peut passer en très mauvaise position ; les hypogées à goulot sont pour moi toujours des hypogées funéraires. En revanche, ces monuments plus spacieux qui comportent de nombreuses salles avec des galeries hautes où l'on peut passer facilement n'auraient servi qu'aux réunions des hérétiques plus ou moins lucifériens.

Il y a tout de même une charnière, il y a une relation qu'il s'agit d'éclaircir ; je suis même persuadé que les hypogées funéraires s'expliquaient par une survivance chthonienne, par un culte des âmes des morts associé à un culte de la fécondité. Les mêmes populations qui pratiquaient ce culte chthonien des morts, devaient être nécessairement, fatalement, des adeptes du culte luciférien. Alors que les cathares, les purs, reniaient complètement la matière : SATANAEL, les lucifériens au contraire rejettaient complètement l'âme et se livraient à SATAN, se livraient aveuglément au culte de la matière, au culte le plus grossier, le plus extravagant. Je crois que les mêmes populations, ces populations qui avaient pratiqué le culte des morts dans les hypogées funéraires, ensuite étaient, ou sont devenues, adeptes du culte de SATAN.

Nous avons encore beaucoup à faire pour expliquer toutes les particularités que nous voyons dans les hypogées ; la motte elle-même ? nous n'en avons pas ici dans l'Orléanais, mais dans d'autres régions il importerait de fouiller des mottes qui nous présentent beaucoup de particularités énigmatiques.

L'histoire nous donne une optique fort inexacte de la vie mentale et des coutumes des générations passées ; nous ne voyons que la surface des événements et des institutions, surface mouvante et inconsistante, dont l'aspect varie selon l'angle de l'éclairage et le point de vue de l'observateur, mais au-dessous de cette surface, dorment les profondeurs immobiles, immuables, où s'est cristallisée la tension des peuples et qui revient des âges mythiques aux arrières bords inconnus.

Tous les faits qui mettent en cause les rapports de l'homme avec la nature, ou les démarches de son esprit vers les recherches métaphysiques, et les monuments que nous venons de décrire sont de ceux là, appartiennent à cet ordre de connaissance que je propose d'appeler : subhistoire. Si nous exerçons notre regard à plonger dans cet élément obscur et statique, j'insiste sur ce terme, je suis persuadé que l'idée que nous avons de l'homme changerait radicalement et en nous enlevant beaucoup d'illusions, nous rendrait, peut-être, plus sages."

RECTIFICATIF AU PRE-INVENTAIRE DES SOUTERRAINS DES DEUX-SEVRESpublié dans SUBTERRANEA n° 13 de l'année 1975

Le pré-inventaire des souterrains des Deux-Sèvres qui a été fait par M. AMIOT représente un énorme travail de dépouillement. Mais, en ce qui concerne les cavités que nous avons personnellement étudiées, nous avons constaté que les textes auxquels se référait l'auteur comportaient parfois des erreurs. C'est pourquoi nous apportons ici les rectifications nécessaires. Pour plus de détail on consultera la publication que nous avons faite dans le bulletin de la Société Historique des Deux-Sèvres du 3ème trimestre 1974 (2ème série, tome VII, n° 2-3) p. 149-192, et qui est intitulée "Quelques ouvrages souterrains inédits du sud-est des Deux-Sèvres".

-:-:-:-

AUBIGNE : La cavité n'est pas "une partie de souterrain", elle est exactement comme BARILLOT l'a définie. Rien ne permet de dire pourquoi on l'a construite.

CHEF-BOUTTONNE : Il s'agit d'une galerie de carrière. Elle n'a pas été découverte en construisant la maison n° 7 mais en creusant un trou de poteau devant la maison n° 13 (avenue des Fils Fouquaud).

CLUSSAIS : Malgré deux mentions, il n'y a qu'un seul souterrain, celui du Bois de l'Aillant.

LORIGNE : Il n'y avait pas une cavité profonde de 2m, accessible par un orifice de 80cm et aucune personne du nom de INGRAND n'a travaillé avec nous. Le trou apparu dans le champ était probablement dû à un effondrement qui s'était produit dans les profondeurs du sous-sol calcaire fortement attaqué en cette région par les phénomènes karstiques. Nous ne sommes pas descendus jusqu'à la roche mère pour vérifier.

ROM : La référence à une page 448 datée de 1970 me surprend car si j'ai bien entendu parler d'une "salle souterraine trilobée" je ne me rappelle pas avoir jamais rien écrit à son sujet.

Raymond PROUST

NECROLOGIE

Henri COLTEL, âgé de 69 ans a disparu brutalement d'une crise cardiaque au cours de l'été.

Ingénieur aéronautique, résistant actif, il s'intéressa plus particulièrement après la guerre aux souterrains.

Dès les années 50, il s'attaqua à l'interprétation classique de refuges pour les édifices souterrains du Lot et du Tarn, publiant de nombreux articles de journaux sur ce sujet. Il interprétait ces souterrains, notamment celui de Saint Angel à Salvagnac comme des lieux culturels. Pensant d'abord qu'il fallait les rattacher aux Cathares il en faisait rapidement des témoins de cultes mazdéens.

Bien connu de nombreux membres de la S. F. E. S. , il laissera le souvenir d'un chercheur infatigable et discret.

Notre ami André DUFOIX, ancien Vice-Président de notre Société a eu la douleur de perdre le 29 Septembre 1976 son épouse, à la suite d'une longue et douloureuse maladie.

Plusieurs de nos membres étaient présents, soit à la levée du corps, qui a eu lieu à son domicile, 16 allée Fleurie à Joué-les-Tours (I. & L.) soit au service funéraire qui a eu lieu à l'église de Droue (L. & C.).

Nous garderons d'elle un souvenir inoubliable : elle était depuis des années de toutes nos manifestations, calme, souriante, toujours prête à rendre service et l'on ne faisait jamais en vain appel à elle.

Nous adressons à notre ami André DUFOIX et à sa famille nos plus sincères condoléances.

SOCIETE FRANCAISE DES SOUTERRAINS

PRESIDENTS D'HONNEUR

Abbé P. NOLLENT - 11, rue de Glatigny, 45410 ARTENAY.

M. BROENS - 65, avenida de Valvidera - BARCELONE - Espagne.

BUREAU

Président - P. SAUMANDE, 18 rue Gustave Nadaud 87000 LIMOGES.

Vice-Président - Dr. M. POITEL, Place de l'Eglise 45480 OUTARVILLE.

Secrétaire - Mme M. SAUMANDE, 43, rue de la Conque 87000 LIMOGES.

Secrétaire-Adjoint - S. AVRILLEAU - 14, rue Jean Jaurès, 24110 SAINT-ASTIER.

Trésorière - Mme M. C. BOIRE - 17-21 rue de Javel, 75015 PARIS.

Trésorier-Adjoint - J. P. RUET - Institut Le Châtelier, 18400 SAINT-FLORENT-SUR-CHER.

CONSEIL

S. BEAMON, A. BOURDEAU, A. DUFOIX, J. P. FOURDRIN, H. HALBERTSMA,

G. LEFEVRE, C. LORENZ, R. MAUNY, K. SCHWARZFISCHER.

PUBLICATIONS

Responsable des publications - C. LORENZ - 18, rue du Cardinal Lemoine, 75005 PARIS.

Adhésion à la Société.

Pour faire partie de la Société, il suffit d'en adresser la demande écrite au Président en exercice et être agréé par le Bureau

SUBTERRANEA publie des articles consacrés à l'étude des souterrains et à leur interprétation. Les opinions émises sont sous la seule responsabilité des auteurs et ne sauraient engager celle de la Rédaction.

Les auteurs sont priés d'adresser leurs manuscrits au Président ou au Responsable des Publications.

Les textes seront dactylographiés en double interligne et les figures tracées à l'encre de Chine sur calque ; si cela est nécessaire les dessins seront refaits aux frais des auteurs. Ne pas oublier sur chaque figure, titre, échelle dessinée et orientation.

Les auteurs peuvent se procurer des tirés-à-part de leurs articles (prévenir en déposant le manuscrit) sur la base de 0,15 F. la page imprimée.

Pour toute correspondance, ajouter un timbre pour la réponse

Responsable des Publications : C. LORENZ - 18, rue du Cardinal Lemoine, 75005 PARIS.

Imprimé à la Coopérative de l'Université Club - 121, Bd Saint-Michel - 75005 PARIS.

Dépôt légal : Novembre 1976.

